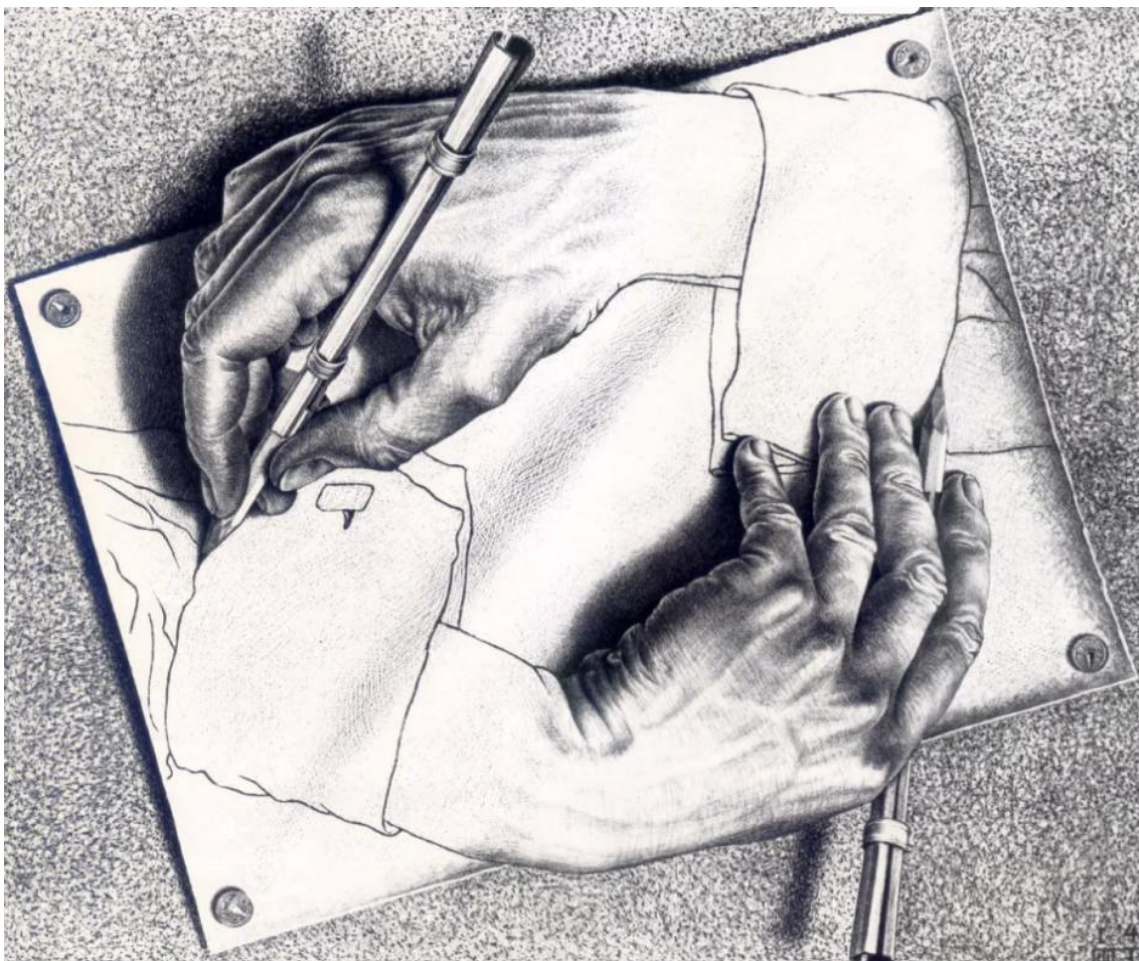


-DÉMASQUER LES APPARTENANCES MULTIPLES POUR APAISER LES ESPRITS –

Histoire d'un dispositif triadique reliant famille et professionnels de la protection de l'enfance

« Les humains doivent se reconnaître dans leur humanité commune, en même temps que reconnaître leur diversité tant individuelle que culturelle »

Edgar Morin



M.C Escher «Drawing hands », 1948

-SOMMAIRE-

Introduction

1. Une demande dans un cadre de la protection de l'enfance

- 1.1 Une référente et une famille à aider dans la contrainte
- 1.2 Des faits de violence intrafamiliale et un placement
- 1.3 Préalable à la rencontre

2. Analyse du processus thérapeutique

- 2.1 Approches théoriques mobilisées, hypothèses de travail et problématique
- 2.2 Choix de cadre et d'outils : interprétariat et génogramme
- 2.3 Le processus thérapeutique à la loupe
 - 2.3.1 Don d'une part de soi des intervenants
 - 2.3.2 Mobiliser la justice redistributive
 - 2.3.3 Reconnaissance des souffrances parentales
 - 2.3.4 Reconnaissance mutuelle et promotion de la clinique de la métagarance
 - 2.3.5 Effets du processus thérapeutique sur les relations dans la fratrie
 - 2.3.6 Soins à porter à la fin du dispositif et veille jusqu'à l'audience

3 Effets du processus thérapeutique et de la formation sur ma personne

- 3.1 Un impact réflexif et expérientiel
- 3.2 Une place laissée au corps, à la sensorialité, aux émotions
- 3.3 Des prolongements futurs en anthropologie clinique

Conclusion

ANNEXES

Introduction

« Loin que ce soit l'être qui illustre la relation, c'est la relation qui illumine l'être. »

G.Bachelard

Je vais décrire la mobilisation d'un dispositif de médiation déployé au sein de la formation de perfectionnement en thérapie familiale à l'Institut d'anthropologie clinique (IAC) de Toulouse à laquelle j'ai participé en 2025. Cette année s'est inscrite dans le prolongement du DU Thérapie familiale que j'ai obtenu en 2022. Le dispositif a été actionné par une référente de l'aide sociale à l'enfance, Rose, dans le cadre d'une demande de la part d'un juge au cours d'une mesure de protection de type placement provisoire de trois frères qui ont subi des violences intrafamiliales. La demande du juge concernait une aide à la famille à identifier les processus de violences intrafamiliales afin d'en prévenir la récurrence. Je me suis interrogée sur les effets des appartenances « croisées » voir « scindées » (J.C Métraux) et les conflits de loyautés correspondants des acteurs du système sur l'accompagnement. Ont-ils créé des conflits latents et empêchements à l'alliance pour Rose, pour les parents, Fatoumata et Amadou, voir pour les enfants qui ont amenés Rose à nous solliciter ? Quel était la part de conflit de loyauté liée à l'interculturel ? Pour les aider, nous avons constitué une équipe de trois thérapeutes, Mariela, Jonas et moi-même, accompagnés d'un interprète Oumar. Les entretiens ont été réalisés au sein d'un dispositif de supervision indirecte de type équipe réfléchissante. J'ai qualifié de « triadique » ce dispositif pour montrer que plusieurs strates relationnelles se sont superposées, sous-forme de sous-systèmes. Nous retrouvons en annexes leurs représentations abstraites (nommées enveloppes) et leurs évolutions au cours des séances. Nous considérons notre intervention comme la cocreation d'un nouvel agencement des enveloppes symboliques collective et individuelle du fait de l'espace de communication et d'intersubjectivité créée sur les trois séances qui favorise attention, investissement, savoir, responsabilité et confiance (cinq facteurs du travail d'abolition de la domination selon bell hooks). Nous avons assisté à l'émergence de nouvelles configurations relationnelles éclairant sous un nouveau jour les appartenances de chacun (au niveau institutionnel, culturel, familial). Nous avons pu aider la fratrie à se reconnaître mutuellement et nous avons osé reconnaître et légitimer la loyauté des enfants envers les parents en situation de maltraitance passée. Je vais vous présenter dans un premier temps le contexte de la demande. Puis, dans une seconde partie, je ferai la description des hypothèses concernant la médiation, nos présupposés théoriques, le processus thérapeutique en lui-même, et ce que ce dernier a produit sur la famille et les enfants. Je décrirai comment ce contexte a éclairé une partie de mon style, pour enfin imaginer les prolongements possibles du côté de l'anthropologie clinique. Pour conclure, je ferai un point sur ce que ce travail a permis au cours du temps. Cet écrit, sous sa première version, respectait un nombre de pages correspondant aux attendus de la formation, cette énième version est

enrichie des éléments correspondant au cheminement réalisé depuis plus d'un an, il comporte donc un nombre de pages plus important que les consignes de départ, choix assumé, pour rendre compte le plus fidèlement possible des ramifications que ma pensée a suivies.

1. Une demande dans un cadre de la protection de l'enfance

1.1 Une référente et une famille à aider dans la contrainte :

Rose nous contacte en avril 2025 pour mobiliser le dispositif de l'IAC (cf annexes, schéma 1), en évoquant le fait de faire appel à cette médiation par le manque de ressources pour relever une mission ordonnée par le juge dans le cadre d'un suivi d'une famille dont elle a pour référence depuis mars 2024, les enfants, Abdoulaye, Souleymane et Sekou, âgés respectivement de 13 ans, 11 ans et 7 ans. Les parents sont originaires d'Afrique de l'Ouest, ils sont arrivés en France il y a plus de dix ans. La fratrie est composée de quatre enfants, ceux cités au préalable et Zaynab, la petite dernière âgée de 2 ans au moment de la demande. Rose nous précise que Abdoulaye a appris en août 2024 que Amadou n'est pas son père biologique. Fatoumata et Amadou vivent dans des appartements séparés mais ils sont en couple. La raison évoquée est qu'ils ne peuvent pas vivre ensemble car ils ne sont pas mariés et dans leurs pays d'origine, il est « mal vu » de vivre ensemble sans être mariés, de plus Amadou était promis à une autre par sa famille, ce qui complique d'autant la situation de conjugalité et les impacts de la loyauté inconsciente de Amadou envers sa famille.

1.2 Des faits de violence intrafamiliale et un placement

Cette ordonnance de placement s'est faite à la suite de violences intrafamiliales graves constatés sur les deux plus grands enfants de la part de Amadou en mars 2023. Il a été condamné à un an de prison avec sursis et Fatoumata a 6 mois de prison avec sursis. Quand Rose nous contacte, les 3 enfants sont toujours placés dans une MECS et la petite dernière, elle, est retournée en avril 2024 au domicile des parents avec une mesure d'AEMO (aide éducative en milieu ouvert) qui a été levée lors du dernier jugement en 03/2025. Le juge a considéré que les enfants, qui ont exprimé le souhait de rentrer chez eux, banalisaient la violence. Il a donc formulé une attente envers l'ASE pour repérer les enjeux de cette violence et en prévenir la récurrence. Au téléphone, Rose m'indique que les parents n'élaborent pas de pensées aux sujets des violences. Elle dit « c'est le silence » qui prédomine. L'hypothèse de Rose, corrélée à celle d'Anna (l'assistante sociale de la MECS) est que Fatoumata mandate la violence auprès de Amadou et que ce dernier agit la violence dans des situations de franchissement des limites éducatives des enfants.

1.3 Préalable à la rencontre

Ce premier contact a donné lieu à la réunion d'un faisceau d'acteurs, Rose, Anna, les parents et les 3 enfants (cf annexes schéma 2). Nous avons fait le choix que Zaynab ne participe pas aux séances pour permettre la disponibilité de chaque membre de la famille. J'ai invité Rose, en amont de notre rencontre, à des discussions entre professionnels (Rose et Anna), couple parental et enfants sur leurs attentes respectives de ce lieu comme préalable à l'engagement de notre travail de médiation. Je vais maintenant décrire ce qui s'est passé, comment nous avons envisagé le travail avec les professionnels et cette famille.

2 Analyse du processus thérapeutique

2.1 Approches théoriques mobilisées, hypothèses de travail et problématique

J'identifie une inscription de ce travail d'accompagnement dans plusieurs approches : expérientielle (Whitaker et al., 1988), contextuelle (Boszormenyi-Nagy et al., 1973) et narrative (White). Le dispositif met à l'honneur la seconde cybernétique (Heinz Von Foerster) en faisant entrer le système observant dans le système observé.

A l'issue de la première séance, nous avons formulé deux hypothèses :

- La violence est un agir en lien avec un traumatisme, raconté par Amadou, qui se répète par la réactivation de la trace (la raison des coups évoquée par Amadou : des vols de Abdoulaye) d'une punition collective barbare à laquelle il a assisté dans son pays d'origine.
- La violence est en lien avec l'histoire, la non-transmission du récit familial (secret lié à l'origine pour Abdoulaye, secret lié à l'union de Fatoumata et Amadou pour les enfants) et de l'appartenance culturelle.

Dans un après-coup, je relève une problématique qui indiquerait que la violence serait le signe des effets d'« appartenance scindées » entre communauté d'origine et société d'accueil (J.C Métraux). La réalité de l'acculturation et de ses impératifs pèsent sur des parents migrants, elle peut donner lieu à une désorganisation familiale et rompre la circulation de la parole (comme l'indique C.Mestre). C.Mestre parle même de « violence qui se déclenche comme symptôme de l'impuissance et du débordement ». Rose, également, se trouve dans une « appartenance scindée » entre son institution et le système familial, ce qui peut interférer avec sa mission. Pour cette raison, notre intervention apparaît comme une occasion d'éclairer ces éléments sous un nouveau jour afin de permettre à chacun : de cheminer le mieux possible ensemble, de définir de nouvelles affiliations et de vivifier la filiation entre parents et enfants.

2.2 Choix de cadre et d'outils : interprétariat et génogramme

Nous avons décidé d'échanger autour des langues d'origine des parents. Rose nous a proposé la venue de Oumar, un interprète, pour traduire dans la langue maternelle de Fatoumata nos échanges car elle ne

parle pas couramment le français. Par la mise en place de l'interprétariat, nous répondions à notre objectif de limiter les effets d'« appartenances scindées » par la restauration des liens intra-familiaux par l'inclusion et l'accueil de la parole de chacun. Nous avons huit langues représentées autour de la table en plus du français dans la tête de chacun des participants. Ainsi reconnues, chacun a pu conscientiser la complexité de la « reliance » (E.Morin) dans un tel contexte de différences interculturelles. Au cours de ces premiers échanges, Jonas a proposé de noter au tableau la traduction du mot confiance dans les langues maternelles respectives du père et de la mère. Ce mot a permis à Amadou de parler de son père qui lui disait « la première chance de l'homme c'est la confiance ». Puis, à la seconde séance, nous avons proposé un génogramme en affichant à côté, une carte du monde pour signifier la trajectoire de migration. L'idée était d'évoquer les faits en les situant dans l'espace-temps afin qu'une narration puisse émerger chez les parents. Les secrets, même si ils avaient été révélés avant les séances au sein de ce dispositif, ont pu être réévoqués sereinement en famille. Les parents ont parlé de leurs familles respectives, de la naissance des enfants, du désaccord de leurs familles sur leur union. Le cadre de cet écrit en lien avec les attendus de cette fin de formation, rendra saillants certains morceaux choisis pour éclairer ma part de responsabilité dans le processus thérapeutique, il a été remanié avec les nouvelles informations de novembre 2025 à mars 2026. Aussi, j'ai réalisé un « coup de force réducteur » en ne traitant pas certains pans d'informations soit par choix de notre collectif de thérapeutes soit par l'exercice d'un choix personnel par soucis de clarification. Voici les éléments « mis de côté » :

- la question de la loyauté invisible de Abdoulaye à son père biologique, le contenu de l'acte de violence, l'impact sur la famille et le couple de l'arrivée de Zaynab (concomitance avec la violence), le statut du couple, les caractéristiques socio-politiques et historiques du pays d'origine de la famille
- l'histoire du parcours migratoire et le domaine des croyances culturelles

Je tiens à préciser que ce sont des essentiels à la rencontre (surtout dans un contexte « interculturel »). J'ai porté mon attention, dans cet écrit, à rendre visible ce qui a contribué à répondre à la demande du juge portée par Rose. Nous allons maintenant analyser le processus thérapeutique en lui-même.

2.3 Le processus thérapeutique à la loupe

Cet écrit s'inscrit dans un temps long (plus d'un an de continuité de contacts, en plus des 3 séances décrites), soucieux du rythme des processus, individuel et collectif, ceci démontrant une opposition manifeste à l'*aliénation* telle que la définit Hartmut Rosa cette « forme spécifique de relation au monde dans laquelle le sujet et le monde sont indifférents ou hostiles (répulsifs) l'un à l'autre et donc déconnectés » et en s'associant à son concept de *résonance* définie comme « forme de relation au monde associant affection et émotion, intérêt propre et sentiment d'efficacité personnelle, dans laquelle le sujet et le monde se touchent et se transforment mutuellement ». Je tenais à préciser ces présupposés qui ont sous-tendu mes réflexions et actions au cours de cet accompagnement. J'ai aussi arpenté l'ensemble des concepts et notions figurant dans le livre de M.Escots Serge « Faire alliance avec les parents en situation

de maltraitance » de la collection du site yapaka.be. La première des notions mobilisées au sein de cet accompagnement a été celle d'alliance. Comme le souligne S.Escots, elle permet de « pouvoir donner aux parents de l'enfant que l'on accompagne une écoute professionnelle, c'est à-dire empathique et non jugeante ». La relation d'alliance soutient le développement de l'enfant et la pourvoyance de ses besoins. Elle est donc consubstantielle à la protection de l'enfance. **J'ai repéré des enjeux au sein des séances :**

2.3.1 Don d'une part de soi des intervenants

Le partage de nos attachements à différentes langues qui a inauguré le départ de la rencontre a permis ce don d'une part de soi. Des témoignages de la vie de chacun des thérapeutes a jalonné nos échanges, Jonas a pu évoquer la relation à son père, Mariela aussi a témoigné de sa propre expérience d'un vol dans son enfance et des différences avec celles rencontrées par la famille. Ces témoignages d' « expériences d'altérité vécues en soi et à l'extérieur de soi apparaissent comme une condition indispensable au travail clinique auprès de personnes inscrites dans un processus d'interculturalité » (J. Roisin). Cela permet de « suppléer à la demande paradoxale liée à la dissymétrie relationnelle au fondement de l'aide » (S. Escots).

2.3.2 Mobiliser la justice redistributive

Nous avons soutenu des paroles qui réparent le narcissisme parental blessé et aidé Rose à faire évoluer sa relation avec les parents. Au cours de la première séance, je suis intervenue pour demander à Amadou si il était malade, il portait un masque. Il a répondu qu'il était malade, qu'il avait mal à la gorge. J'ai formulé le fait que nous allions devoir « tous faire l'effort de tendre l'oreille pour l'entendre ». Par cette attention et l'empathie témoignée, je fais l'hypothèse que j'ai rendu explicite l'injustice situationnelle vécue par Amadou. En la reconnaissant, cela a permis de qualifier ce contexte défavorable et considérer que nous avons chacun à contribuer à rétablir une forme d'équité en faisant un effort commun d'attention envers Amadou. Le miroir qu'offre la perception de « cette différence qui fait la différence » (G. Bateson) nous aide à révéler un implicite de l'injustice de la désignation du mauvais parent et une forme de réparation dans l'intervention du thérapeute en mobilisant l'éthique relationnelle (I. Boszormenyi-Nagy). Nous prolongeons ce modèle par l'appel à la justice redistributive décrite par Catherine Ducommun-Nagy (1993) . Elle vise « non pas à punir un coupable, mais à reconnaître et redistribuer les responsabilités au sein du système élargi (déplaçant la focale d'une injustice relationnelle à une injustice situationnelle) afin qu'aucun sujet ne porte seul la faute ». Une seconde façon de redistribuer cette injustice, a été de repérer des enjeux contextuels liés aux sévices perpétrés sur les enfants de la part du père : reconnaissance du traumatisme subie par la vision de la scène de punition collective pour un vol. Nous avons ainsi pu accéder à un récit traumatolytique d'Amadou qui nous a dit qu'il avait puni Abdoulaye dans l'idée de le prémunir de ce genre d'acte si il retournait dans son pays pour y vivre.

2.3.3 Reconnaissance des souffrances parentales

A la deuxième séance, j'ai entendu et reformulé l'expression des parents de la souffrance du manque vécu et ressenti de l'absence des enfants dans leurs vies quotidiennes depuis le placement. J'ai osé m'allier aux parents. Au sein de notre dispositif, nous avons été sensible à une prise en compte du risque majeur de créer un sentiment d'humiliation pour les parents en formulant des paroles visant à reconnaître ces effets. Je fais l'hypothèse qu'il y a altération de l'image et de la dignité à double titre chez Amadou, en tant qu'homme et en tant que père au vu de ses paroles répétées à plusieurs reprises au cours des séances « je ferais tout ce que vous voulez ». Nous pouvons faire l'hypothèse que cette posture est liée aux effets du placement des enfants et de l'immigration. Je reconnais là les signes des effets de l'assimilation au pays d'accueil (J-C Métraux), les préjudices qui lui sont associés sur l'identité de Amadou et les impacts sur les systèmes d'appartenances des parents et des enfants en terme d'empêchements de transmission de la dimension historico-culturelle de leurs pays d'origine. Les effets sur Fatoumata n'ont pas été observés, ou pas relevés, ce qui m'interpelle dans l'après-coup. Quelles articulations entre effets de l'assimilation et genre ? Quels effets de l'assimilation sur la fonction maternelle ? Quels effets sur la parentalité peut avoir la domination suprémaciste blanche ? Ces questions ne seront pas traitées ici, elles restent à l'état de prolongements réflexifs. Ce que je peux dire concernant Fatoumata, c'est les progrès réalisés dans l'acquisition de la langue française, observation faite lors de mon appel téléphonique en mai pour lui faire part du projet de diffuser cet écrit et recueillir sa perception sur ce dernier. Elle m'a parlé avec fluidité, ce qui représente une différence notable avec le peu d'expression en langue française lors de l'accompagnement. Nous ne pouvons conclure à un effet de l'accompagnement sur cette progression constatée, mais je tenais à souligner cette surprise qui m'a saisie.

2.3.4 Reconnaissance mutuelle et promotion de la clinique de la métagarance

Comme nous le dit J-C Métraux à partir de P.Ricoeur et A.Honneth, la reconnaissance mutuelle est le levier à mobiliser dans toute rencontre. L'expérience de validation de la compétence des parents à être de « bons parents » sur les trois séances a renforcé le sentiment de compétences de ces derniers. Jonas a souligné à Fatoumata et Amadou le fait qu'ils veillaient à ce que les enfants se tiennent bien pendant la séance, sa validation a aussi servi d'appui à souligner les actes des parents aux yeux de Rose. Chacun, par ces paroles, a pu être source de mobilisation, de changement et de satisfaction. La dernière séance est en cela le meilleur exemple, chacun a pu exprimer sa gratitude, nous avons été remercié pour l'accueil, notamment sur l'importance qu'a revêtu le fait de noter des mots de la langue de nos interlocuteurs au tableau. Chacun de nous trois a témoigné, par nos paroles et actions d'une offre de justice et de réciprocité dans la légitimité constructive (I. Boszormenyi-Nagy). Elle a été relayé, en miroir, par les acteurs du système. Nous avons assisté au développement de l'empathie de tous envers tous. L'évolution des postures et places de chacun dans la séance témoigne d'une coopération accrue au

fil des séances. Nous avons dans cette médiation témoigné d'une clinique de la métagarance, telle que P.Benghozi la présente : « C'est la référence à une position éthique fondamentale dans notre clinique professionnelle, celle dans la continuité de Levinas, du respect de la dignité du sujet, de la responsabilité du lien de l'Humain à l'Humain ».

2.3.5 Effets du processus thérapeutique sur les relations dans la fratrie

La deuxième séance (cf annexes schéma 3) a été l'occasion de qualifier les relations entre enfants pour soutenir la fraternité. J'ai utilisé le contexte de co-thérapie en mettant en scène un échange avec Jonas dont voici la retranscription sous la forme d'un scénario d'interactions :

- Sabrina : (à Jonas, en se tournant vers lui et en le regardant, comme si ils étaient seuls)
« Je me dis que ça ne doit pas être facile d'être à la place de Abdoulaye, en tant qu'ainé au sein de la fratrie, depuis le placement, il doit se sentir en responsabilité envers ses petits frères, de leurs fixer des règles par exemple. »
- Jonas : « Je pense que Abdoulaye t'écoute et réagis à ce que tu dis là. » (Sabrina reste concentrée sur la discussion avec Jonas, et elle ne regarde quasiment pas les enfants pour les laisser interagir)
- Sekou (se redresse sur sa chaise) : « Abdoulaye est sévère avec nous. »
- Sabrina (toujours en formulant les paroles adressées à Jonas et en restant tournée vers lui comme si c'était une discussion privée) : « Je pense que Abdoulaye a le soucis de s'occuper de ses frères depuis le placement. » (pendant ce temps, Abdoulaye témoigne d'un geste de tendresse auprès de son frère Souleymane, en lui tendant la main).

Nous voyons l'effet de cet échange entre co-thérapeutes, qui met en scène l'intersubjectivité dans le lien à dessein, pour soutenir l'expression de l'intime de la relation entre les frères. Le fait de mettre en scène un échange inhabituel, de type discussion entre thérapeutes, crée chez les membres de la fratrie qui assistent à cet échange, à un dévoilement utile à leur communication. Nous avons mis à l'honneur Abdoulaye, de manière indirecte, ce qui a eu pour effet de le soutenir et de le reconnaître, et d'encourager le témoignage de tendresse envers un de ses frères. A la suite de ce moment, il a indiqué que sa date d'anniversaire était erronée sur le génogramme. Ces frères ont été faire la rectification, comme si, par analogie, il y avait reconnaissance, dans cet acte, de ce qu'il faisait pour eux, dans un « rendu » sous forme de « légitimité constructive ». Ce moment a fait émerger des rires, ce qui a apporté une tonalité chaleureuse aux interactions. Lorsque j'ai téléphoné à Fatoumata en mai 2026, elle m'a précisée que les enfants continuent régulièrement à parler des moments passés à l'IAC, ce qui témoigne de l'impact de ce travail auprès de ces derniers.

2.3.6 Soin à porter à la fin du dispositif et veille jusqu'à l'audience

Nous avons mis fin au dispositif de manière concertée en octobre 2025 mais j'ai poursuivi des contacts jusqu'à mai 2026. Lors de la dernière séance (cf annexes schéma 4), qui s'est déroulée sans interprétariat, Rose a été interrogée sur sa perception des avancées de l'accompagnement et de sa perception de l'atteinte de l'objectif fixé : rassurer le juge sur les capacités de cette famille à reprendre une vie normale les uns en présence des autres sans violence. Elle a pu dire qu'elle avait, par ce vécu des deux premières séances, perçu que c'était une famille « *spéciale* » selon ses termes, qu'elle avait entendu qu'ils pouvaient se parler des choses dans un climat agréable. Elle s'est engagée auprès de la famille à en rendre compte au juge pour qu'ils puissent obtenir plus de droits d'être ensemble, en attendant le prochain jugement en mars 2026, pour demander le retour des enfants à domicile. Souleymane, pendant cette énonciation, a fait un geste de victoire avec le bras, je lui ai demandé ce que signifiait ce geste. Il a dit qu'il témoignait de son contentement à l'idée de retrouver ses parents. Abdoulaye aussi a pu dire qu'il voulait retrouver ses parents. La loyauté des enfants aux parents ainsi reconnue et légitimée par toutes et tous au sein de ce dispositif a valeur d'intégration salvateur pour les enfants et les parents. Les appartenances multiples sont reconnues en démasquant et soutenant la loyauté des enfants envers les parents malgré les vécus de maltraitance vécus par le passé, ce qui évite l'expression de loyautés inconscientes au travers d'actes de légitimité destructive (I. Boszormenyi-Nagy) de la part des enfants comme des parents qui mettraient en péril l'accompagnement familial des professionnels de la protection de l'enfance. Je rappelle aussi que le temps, le cadre et le contexte ne se prêtait pas à traiter la question du préjudice de l'outrage fait aux enfants par les violences de leur père en présence de leur mère ni à la possibilité de penser la réparation entre et avec parents et enfants, par contre nous avons fait place à une forme de réparation par la mise en œuvre, dans ce dispositif d'un « cadre contenant et pare-excitant », préalable incontournable à ce travail à poursuivre. La reconnaissance de la souffrance des parents, l'importance de la restauration narcissique, la qualification des compétences parentales et l'encouragement à la dignité de ces personnes ont été autant de jalon pour aider Rose et Anna à retranscrire la partie pertinente et utile aux équipes afin de débattre du retour possible des trois enfants auprès de leurs parents et de leur sœur. Amadou et Fatoumata, qui avaient fait un recours de la décision du juge auprès de la cours d'appel, ont annulé ce dernier, sous les conseils de Rose, témoignant ainsi de la confiance instaurée entre eux depuis la médiation de l'IAC. Cette confiance est en lien avec la « *résonance* », au sens d'Harmut Rosa, maintenue tout au long des contacts avec chacun des interlocuteurs par les thérapeutes et les professionnels qui ont témoigné chacun à leur manière d'affections et d'émotions, d'intérêts propres et de sentiment d'efficacité personnelle. Ces « *résonances* » ont eu comme conséquence que chacun des sujets impliqués ont vu leurs contacts au monde se transformer et en retour ont changé leur monde et celui d'autres sujets. La preuve en est, l'audience de mars 2026 a permis d'éclairer le juge sur le cheminement réalisé. Le retour des enfants au domicile avec une aide éducative en milieu ouvert a été acté pour juillet. Voyons ce que tout ce chemin a produit en ma personne dans la prochaine partie.

3.1 Un impact réflexif et expérientiel

C'est à un processus expérientiel auquel je rends hommage ici, à ces personnes en chair et en os qui m'ont inspirées et aidées à comprendre des parts de moi et de l'autre, et en repérer les communs et les différences. J'ai réussi à engager une part plus importante d'intime dans l'espace thérapeutique et à en percevoir l'utilité grâce à ce dispositif d'équipe réfléchissante, grâce à Mariela et Jonas au sein du dispositif d'accompagnement que nous avons cocréé, grâce à Rose, à Anna, à Oumar, grâce à Fatoumata et Amadou, et grâce à Abdoulaye, Souleymane, Sekou et leurs précieuses présences joyeuses et enthousiastes. J'ai assisté à une mobilisation créatrice de mon être. J'ai repéré des enjeux du côté de mes appartenances. Je fais partie d'une famille interculturelle, anglaise du côté paternel et franco-espagnole du côté maternel. J'ai révélé en ma personne une « appartenance scindée » car mon père ne m'a pas transmis sa langue d'origine et je suis éloignée d'une grande partie de ma famille anglaise et espagnole. J'ai pris la mesure des effets de ce constat et dévoilé l'injustice situationnelle en terme de manque de transmission, de filiation et son incidence sur l'expression de loyautés inconscientes. J'ai aussi retrouvé ces « appartenances scindées » dans mon domaine professionnel par des groupes d'appartenances différents parfois non sécants, plusieurs changements de lieux, d'institutions qui témoignent d'une errance, qui révèle des formes de désaffiliations répétées. Ces éléments sont autant de ponts vers ceux que j'accompagne, puisque je peux m'appuyer sur ce vécu pour m'inscrire dans une approche transculturelle, et ainsi saisir l'enjeu humain, social et individuel des trajectoires de chacun avec une prise en compte, dans mes hypothèses thérapeutiques des effets de la solitude et des multiples agents stressants de l'intersectionnalité (Crenshaw, 2005) véritables piliers de l'hypermodernité. Comme nous l'indique Claire Mestre, dans la situation des parents migrants : « La solitude, fruit de l'isolement de la famille et de l'individualisme occidental, existe dès la naissance de l'enfant ; l'individualisme met en valeur les compétences parentales au détriment de celles du groupe d'appartenance et des transmissions traditionnelles et rituelles ».

3.2 Une place laissée au corps, à la sensorialité, aux émotions et à mon style

Au cours de la formation, lors du visionnage des cinq autres thérapies menées par les binômes, j'ai éprouvé, durant certaines séances des états « modifiés de conscience » (A.Bioy) par le contexte de la rencontre des familles que j'observais. Le fait de m'autoriser à une plus grande liberté d'expression corporelle permise par le cadre de l'équipe réfléchissante, a été un enseignement précieux. J'ai été inspiré par un de nos maîtres à penser C.Whitaker. J'ai pris au mot son invitation à l'absurdité, à l'insensé et à la « porosité de l'esprit ». Selon E.Landowski, j'ai identifié mon style à partir de son ellipse sémiotique dans la constellation de l'« aventure » plutôt que dans celle de la « prudence ». J'utilise principalement le régime d'interaction de l'ajustement comme levier dans les thérapies que je mène. Il

est lié à l'autonomie et à la liberté qui sont des valeurs fortes de mes groupes d'appartenances. Les cinq autres suivis réalisés que j'ai pu observer de l'intérieur de l'équipe réfléchissante ont enrichi mon regard et mes identifications en terme de style. Ils ont contribué à la multitude qui m'habite, j'ai gagné en souplesse de logique d'action.

3.3 Des prolongements futurs en anthropologie clinique

Toutes ces réflexions m'invitent à poursuivre l'intégration des perspectives de l'anthropologie clinique (Antoine Devos, Serge Escots). J'ai pu analyser que je m'inscris principalement sur le registre paroxysmal (sur la question de l'affranchissement), et sur le registre éthique du moi. Ces différentes enveloppes que représentaient le sous-système équipe réfléchissante et le groupe de co-thérapeutes a permis de développer ma « base familiale de sécurité » (Bying-Hall, 1999) au sein du groupe de formation et ainsi répondre à mon besoin dans le registre de la dimension esthétique. Par la participation à ce dispositif d'équipe réfléchissante, j'ai assisté à l'avènement d'un nouvel agencement sémiotique d'énonciation de mon sujet d'énonciation à d'autres « qui contribuent aux réseaux qui articulent des régimes de signes et des processus de subjectivation » (S. Escots). De nouveaux sens de moi, de soi, de l'autre semble me parvenir. Et tout cela a contribué à la mise en récit de cette histoire entremêlée et en partie démêlée par le récit délivré ici.

Conclusion

« Va, ma fille. Capture la vie et libère-la. Danse. Cueille. Restitue. Déverse sur la tête du monde une odeur d'offrande sans sacrifice, une odeur d'abondance et de juste partage, une bonne odeur de nouveau monde... »

Lyonel Trouillot. « *Le doux parfum des temps à venir* »

Ce récit montre à quel point la rencontre de l'autre nécessite le déploiement d'un décentrement salutaire du thérapeute, qui passe par la mobilisation de dispositif de médiation, de la présence incarnée des collègues, d'échanges entre pairs, d'une éthique relationnelle, d'outils, de questionnements, de réflexivité, d'une épistémologie, que j'espère avoir en partie décrits ici. L'équipe réfléchissante a été un moyen très efficace pour rendre tout ce travail possible. Par le vécu de cette aventure, mon attention s'est dirigée sur les différences de monde d'appartenances, pour les ressources indéniables qu'elles contiennent une fois reconnues. Cependant, une vigilance s'impose à veiller à ce que les loyautés ne deviennent pas un obstacle à la rencontre. Nous avons, au cours des séances, repéré les signes de légitimité destructive à l'œuvre pour promouvoir la circulation de légitimité constructive entre les

personnes qui participaient au dispositif. Cet espace de médiation a contribué à paenser (B.Stiegler) les liens d'appartenance en souffrance chez la famille et chez les enfants par effet de contagion. La reconnaissance des différentes langues, des familles d'origine, de leur histoire a permis d'encourager la narration, de montrer l'importance de cette transmission auprès des enfants. L'objectif a été atteint, par ce dispositif, de soutenir et reconnaître Rose dans son rôle, en légitimant sa place tout en rendant saillant des éléments de la famille pour aider Rose, parents et enfants à se percevoir différemment. Cette ambiance de soin a donné lieu à de nouveaux agencements perceptibles dans la communication des participants au cours des séances (cf annexes). L'accompagnement réalisé avec Jonas et Mariela, et cet écrit ont été pour moi l'occasion d'honorer ce travail, de nous rendre hommage, de reconnaître ce « nous », ce « vous » et ce chacun. Je remercie tout particulièrement M.Escots Serge, sans qui tout cela n'existerait pas, les stagiaires de la quatrième année de formation 2025, les professionnels engagés dans cette situation et les parents pour la qualité du lien que nous avons créé. Je vous propose que nous nous en tenions à une phrase pour relever le défi de la « reliance » en hommage à « l'affectuel éternel » Edgar Morin décédé ce 29/05/2026 : « continuons à apprendre les uns des autres tout en reconnaissant et en honorant nos différences d'appartenances » .

Schéma 1 :

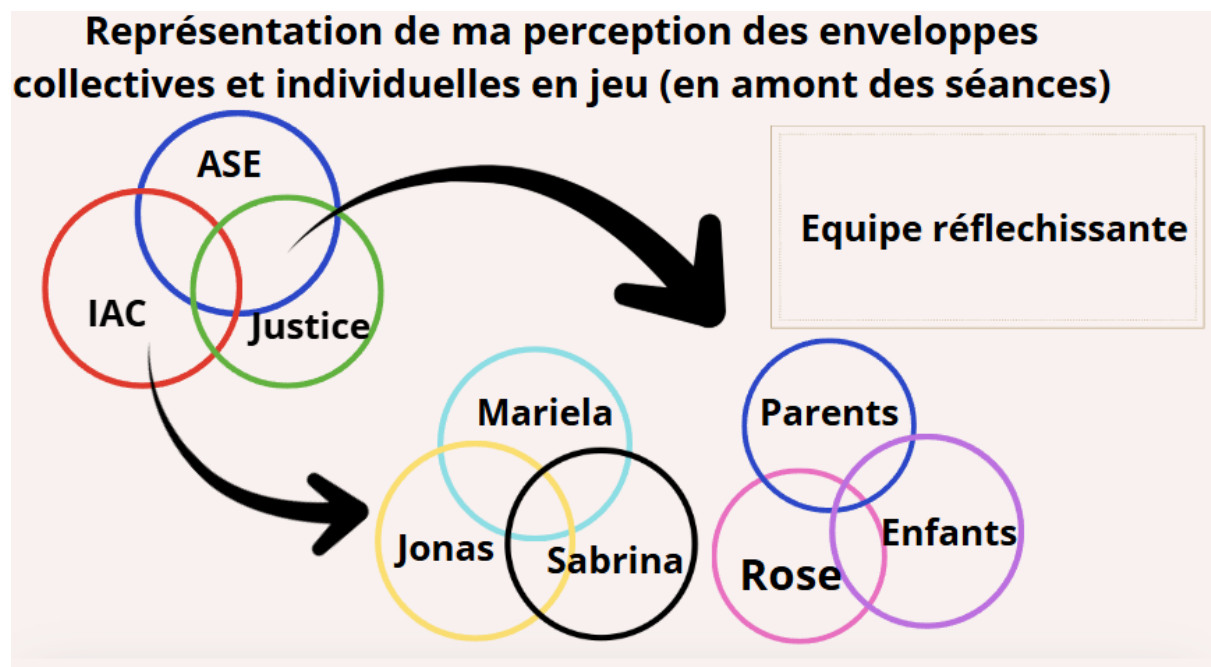


Schéma 2

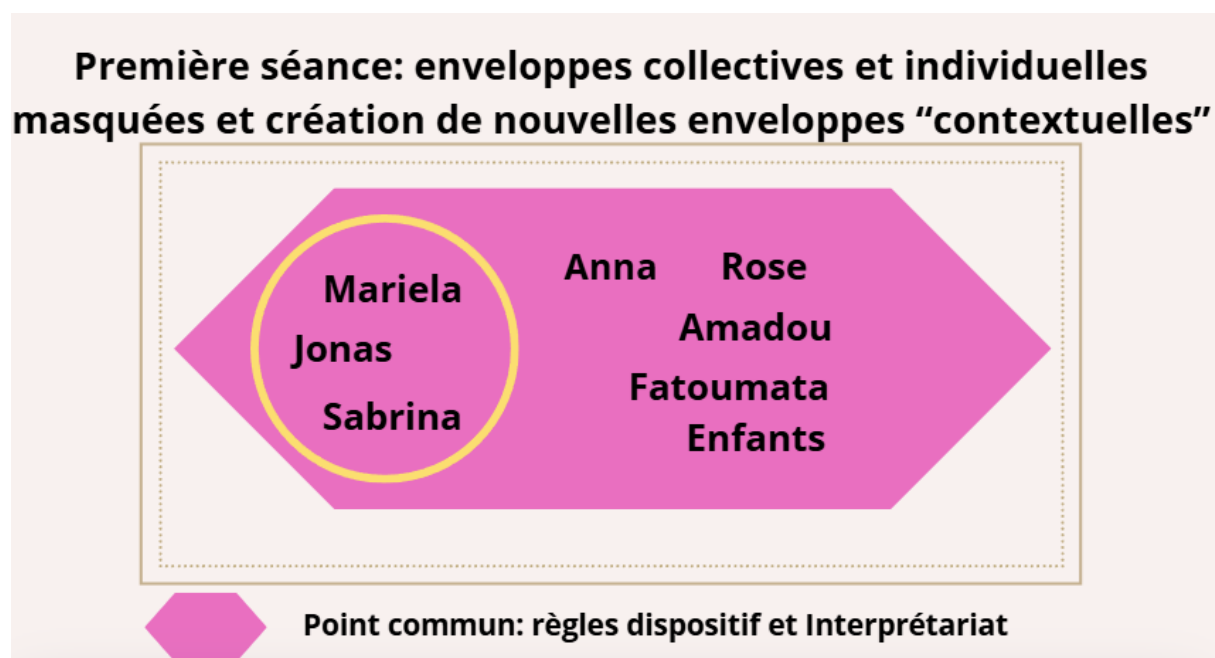


Schéma 3 :

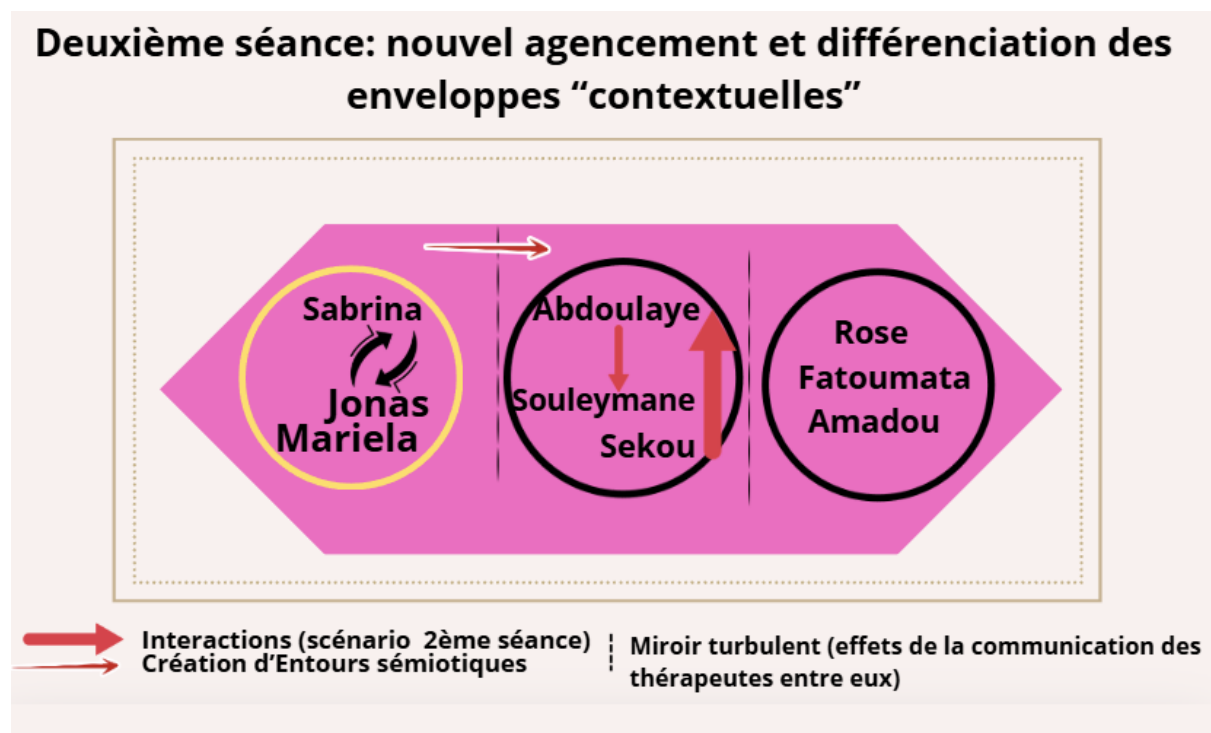
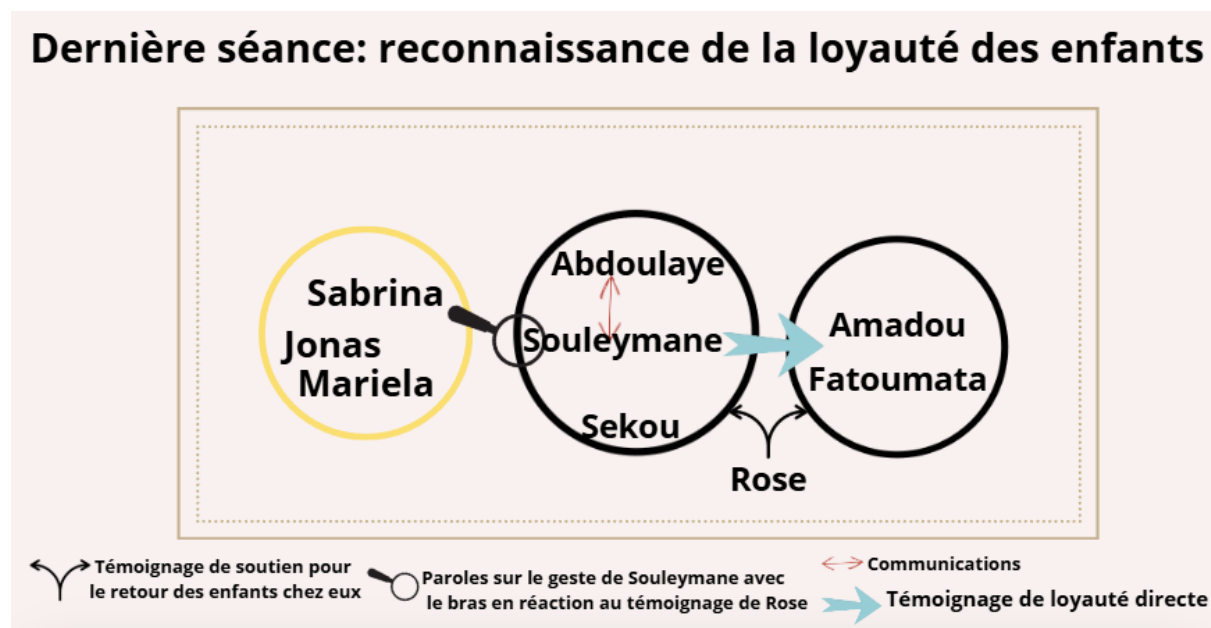


Schéma 4 :



Bibliographie

Abel, O. et Meyer, M. (2000). Chapitre 10 - La métaphore et l'implicite. L'éthique interrogative : Herméneutique et problématique de notre condition langagière (p. 206-220). Presses Universitaires de France.

bell hooks (2013) *Par-delà la race Défier le suprémacisme blanc*, Paris, Payot.

Benghozi P.]. 2020. « Clinique, souffrance et attaque de la métagarance dans les familles, les institutions, le lien social ». Dans *Avancées en psychanalyse de couple et de la famille dans le monde : colloque virtuel « AIPCF 2020 International Congress », 21-25 octobre 2020*.

Devos, A. et Escots, S. Anthropologie clinique des droits et besoins fondamentaux de l'enfant. *Des outils pour faciliter le dialogue partenarial*.

Ducommun-Nagy, C. 2006. *Ces loyautés qui nous libèrent*, Paris, Lattès.

Duruz, N. (2018). Propos conclusifs : vie, expérience et rencontre thérapeutique. *Thérapie Familiale*

Fanon, F. (1952) *Peau noire, masques blancs*. Paris, Seuil.

Lafortune, D., Gilbert, S., Lavallée, G. et Lussier, V. (2017). Enjeux psychiques des parentalités à risque et potentiels thérapeutiques du génogramme libre. *La psychiatrie de l'enfant*

Landowski, E. Le modèle interactionnel, version 2024. Paris, C.N.R.S — São Paulo, PUC-SP (CPS).

Le Moigne Jean-Louis Edgar Morin, le génie de la reliance, *Revue Synergie Monde*, N°4 2008, consacré à un 'Hommage à E Morin pour son 87° anniversaire'

Mestre, C. (2015). Parentalité, migration et exil, comment prendre soin des parents ? *Spirale - La grande aventure de bébé*, 73(1), 206-216.

Métraux, J.-C. (2007). Nourrir la reconnaissance mutuelle. *Le Journal des psychologues*, 252(9), 57-61.

Robiou Du Pont, L. et Bioy, A. (2023). Chapitre 27. États de conscience modifiés, trances et intuitions. Dans Sous la direction d' A. Bioy *Le Grand Livre des trances et des états non ordinaires de conscience* (p. 448-460).

Roisin, J. (2011). Expérience auprès de mineurs demandeurs d'asile Une clinique interculturelle sous pression. *Le Journal des psychologues*, 290(7), 36-41.

Salzbrunn M. (2019) . De la diversité aux appartenances multiples (p 93-104) Becci I. Monnot C. Voirol O. *Pluralisme et reconnaissance Face à la diversité religieuse*. Presses Universitaires de Rennes.